



## **Compte rendu de l'Assemblée Générale AAPPMA LA DURDENT**

**Le 08-11-2015 à 10H00, Salle E de l'Épinay  
76450 CANY BARVILLE**

### **Composition du Bureau**

**Président :** Pierre-Marie MICHEL

**Vice président :** Marc FAUCHER

**Trésorier :** Ludovic LEGRAND

**Secrétaire :** Mathieu GOTRAND

**Autres membres:** Octavio FERNANDES,  
Samuel MORIN, Ludovic LEFEVRE, Jérôme FIDELIN



En introduction de cette 61 ème Assemblée Générale, Pierre Marie MICHEL, Président de l'AAPPMA la Durdent, salue et remercie l'assemblée de sa présence.

Au cours de cette assemblée, le Président propose de regarder successivement le rapport moral de l'année 2015 avec l'évolution des adhérents, la présentation des différentes manifestations, l'évolution des parcours de pêche, les moyens de communications mis en œuvre pour promouvoir notre association et enfin les partenariats en cours.

Le Trésorier présentera ensuite le rapport financier partiel 2015 qui sera soumis à l'approbation des adhérents présents.

Pour finir, comme le demande nos statuts, il sera procédé à l'élection des membres du conseil d'administration de l'association puis à l'approbation des candidatures au conseil d'administration de la fédération départementale.

## **RAPPORT MORAL**

Il est 10 h, le Président débute la présentation du rapport moral de l'année écoulée.

### **LES EFFECTIFS**

L'année 2015 a été celle d'un grand changement pour les pêcheurs avec l'arrivée du permis interfédéral. Les pêcheurs adultes ont la possibilité d'acquiescer pour 95 euros, un permis qui leur permet de pratiquer leur loisir dans 91 départements ; Les pêcheurs peuvent également acheter leur permis uniquement pour la Durdent à 85 euros, soit moins cher qu'en 2014. Pour les moins de 18 ans le permis a subi une très forte baisse passant de 42 euros à 20 euros. L'évolution du nombre d'adhérent était donc un chiffre particulièrement attendu.

Concernant les permis adulte, on peut remarquer une forte augmentation de leur nombre avec 194 permis délivrés répartis de la sorte , 32 permis exclusivement Durdent et 162 permis interfédéral. Ceci prouve l'intérêt éprouvé pour la carte de pêche interfédérale. Pour les permis jeune , entre 12 et 18 ans , malgré la baisse aucune augmentation significative n'a été observée.

Concernant les permis temporaires, les cartes vacances sont en diminution alors que les cartes journalières ont augmenté de 30%.

Puis les cartes femmes sont stables avec 9 membres féminins.

L'association s'avère donc satisfaite du passage à la carte interfédérale.

Pour les timbres migrateurs, sur lesquels le Président précise que l'association n'enregistre aucun bénéfice, le nombre reste constant avec 27 pratiquants. Preuve que la pêche de ce migrateur à le vent en poupe et que les efforts réalisés ou en cours de réalisation pour lui permettre d'accéder à ses frayères (rétablissement de la circulation piscicole) doivent être poursuivis.



## **LES MANIFESTATIONS DE L'ASSOCIATION**

En 2015, notre association a mise en place ou participé à diverses animations pour promouvoir la préservation de nos rivières et le développement du loisir pêche.

### **Nettoyages des bords de berges**

Depuis le changement de conseil d'administration en 2012, un accent important a été mis sur la préservation des écosystèmes aquatiques, notamment en invitant les pêcheurs à venir nettoyer les berges. En 2015, deux opérations ont été réalisées, le 3 mai et le 27 septembre, en partenariat avec l'opération « Nettoyons la Nature » de l'enseigne Leclerc.

Pour mobiliser un maximum de personnes, l'association a communiqué via son forum, son site internet.

Malheureusement, la représentation des pêcheurs hors conseil d'administration, a été très faible et l'association le regrette fortement. Chaque année, les pêcheurs se plaignent de l'état de leur rivière, c'est regrettable qu'ils ne participent pas à ces opérations !

### **Ateliers PECHE NATURE**

Si nous voulons continuer à faire vivre notre association, il faut absolument attirer les jeunes vers notre loisir.

Depuis 2012, un effort particulier est effectué pour assurer la promotion de notre loisir, auprès des jeunes, mais pas uniquement. Le Président laisse le soin à Mr FAUCHER, Vice Président, de présenter ces ateliers qu'il organise lui même.

L'association a organisé 3 ateliers en 2015.

Les ateliers pêche nature, c'est un partenariat avec la fédération des pêcheurs de Seine-Maritime visant à permettre à des pêcheurs de bénéficier d'un enseignement gratuit par un professionnel, avec une mise à disposition de matériel de pêche. Lors de ces ateliers, une sensibilisation à l'environnement est proposée avec une incitation à la remise à l'eau des poissons. Ces ateliers sont ouverts à tous et rencontrent un franc succès. Ils sont, également, fortement mis en valeur par la presse locale et participent à la promotion de notre association avec un effet évidemment bénéfique pour sa notoriété.

Grâce également au dépliant des activités des OT, une augmentation croissante de jeunes participants hors région est à souligner.

Le Vice\_Président remercie les bénévoles ainsi que Mr Jean Philippe HANCHARD, animateur de la Fédération de Pêche 76, pour son aide et le prêt de matériel.

### **Atelier montage de mouche**

L'Aappma n'ayant reçu aucune sollicitation, aucun atelier n'a été réalisé cette année.



## **Printemps de Cany**

L'association de la Durdent a participé cette année au troisième printemps de Cany, événement organisé par la commune.

Le Président laisse le soin à Mr Thévenot, Maire de Cany, de présenter celle-ci.

Cette manifestation vise à mettre en valeur l'environnement en partenariat avec des associations locales comme la notre. Lors de cette manifestation, nous avons pu assurer la promotion de la pêche sportive à la mouche en proposant notamment des démonstrations. Cette manifestation a également été l'occasion de promouvoir à travers une exposition de panneaux, l'intérêt de notre association pour la préservation des milieux à travers des actions comme la protection des frayères et également la restauration de la continuité écologique.

## **Fête du nautisme**

La Communauté de Commune de la Cote d'Albâtre a invité notre AAPPMA à participer à la journée nationale de la « fête du nautisme » organisée notamment au lac de Caniel. L'association a participé à 2 réunions d'information avec le Conseil de la station nautique

Aujourd'hui le fait de constater que le loisir pêche est écarté de ce lac, alors que de nombreuses nouvelles disciplines sont mises en avant, à un certain goût amer pour notre association. Pour nous, le plus difficile reste d'expliquer aux visiteurs les raisons de cette mise à l'écart. L'association est convaincue qu'il est possible de trouver un équilibre entre tous les loisirs, au bénéfice des citoyens.

L'association a donc décliné l'invitation.

## **Les parcours de pêche et leurs évolutions**

### **Mise en place de panneaux réserve de pêche**

Des panneaux « Réserve de pêche » ont été implantés sur la commune de Cany Barville ; notamment au stade, au niveau du moulin de Grainville, à côté de la caserne des pompiers, au niveau de la Rue saint martin et au clos saint martin

Le Président précise que les panneaux cassés ou détériorés ont été remplacés notamment sur le parcours de l'Eolienne.

### **Les déversements**

Le Président annonce que l'AAPPMA a procédé en 2015 au déversement de 525 kg de truites farios, ceci en 6 déversements sur la rivière, et 350 kilos de truites Arc en ciel sur l'étang des Basses Eaux en 7 déversements. Ces chiffres sont proches de ceux de l'année 2014.

Globalement, on observe depuis 2012 un maintien des déversements en étang, mais une diminution en rivière, cela s'explique par l'augmentation des coûts de déversements et par le souhait de moins impacter la rivière (pollution génétique).



## **Le lac de Caniel**

L'AAPPMA de la Durdent a sollicité le Président de la CCCA pour un entretien visant à échanger sur les parcours de pêche comme le lac de Caniel et sur le partenariat avec Eaux de Normandie. Le président n'a pas souhaité nous accorder d'entretien et nous a répondu par courrier qu'il souhaiterait que nous fassions intervenir nos gardes de pêche. Nous n'avons pas pu honorer cette demande puisque ne disposant pas du droit de pêche, nos gardes ne peuvent donc pas intervenir.

Nous regrettons naturellement cette situation qui pénalise de nombreux pêcheurs dans l'accès ce lieu communautaire.

## **Communication de l'association**

Pour notre association, il est important de pouvoir communiquer régulièrement avec ses membres pour les informer des différentes manifestations et événements. Outre les voies classiques de presse, ou d'encarts dans des guides avec lesquels nous sommes partenaires, l'association dispose d'un forum et d'un site internet. Cette année, la fréquentation du site internet est stable.

Cette année encore, la brochure éditée en partenariat avec l'office de tourisme est de qualité et cela est remarqué par de nombreux pêcheurs extérieurs qui saluent sa clarté et sa précision.

Une présentation de Mme Osouf sur le travail des OT est faite à l'assemblée.

Le bilan est satisfaisant avec tout d'abord beaucoup de demande de renseignements de la part de touristes visitant notre région et de la satisfaction également vis-à-vis de la vente de permis en ligne, ceci évitant la manipulation fastidieuse des différents timbres halieutique.

En conclusion, Mme Osouf souligne le fait que notre loisir est un véritable atout pour le tourisme local.

## **Partenaires de l'association**

Le Président remercie cette année encore le travail partenarial entrepris avec de nombreuses collectivités, associations et entreprises. C'est pour cela que nous souhaitons mettre en valeur ce travail dans notre rapport moral.

Ces partenariats permettent nettement de faciliter le travail associatif, d'améliorer notre offre de pêche et également de garder un tarif non prohibitif sur les cartes de pêche.

Le Président profite de la présence de Monsieur Thévenot, maire de Cany Barville, pour évoquer les excellentes relations entretenues par le biais de nombreuses manifestations communes. La commune nous met à disposition des salles pour nos réunions, nous met à disposition gracieuse des parcours de pêche, nous offre une subvention et s'efforce toujours de véhiculer une image positive de notre association.



Notons aussi la contribution depuis de nombreuses années de la commune de Paluel, de la Communauté de Commune de la Cote d'Albâtre, et de la communauté de commune du Plateau de Caux fleur de lin. Nous remercions également la commune de Grainville avec qui nous avons signé en 2014 une convention mettant à notre disposition deux parcours de pêche.

Nos remerciements vont bien évidemment également à la société EDF qui nous offre une subvention permettant d'acquérir du matériel de pêche et modifier notre signalétique. Enfin, nous remercions le monde associatif qui travaille régulièrement avec nous, le comité des lettres de Grainville, la fédération de pêche de Seine Maritime, le club P'Hautot.

Nous souhaitons également remercier très chaleureusement l'office de tourisme du Caux Maritime qui nous réalise chaque année un travail formidable que ce soit pour les brochures dont la qualité s'améliore chaque année ainsi que pour les ventes de cartes de pêche. Nos derniers remerciements vont aux deux cafés qui assurent le rôle de dépositaires des permis de pêche, sans qui il serait très difficile pour nous d'exister : le bar de la réunion et le café des glaces au côté de l'association depuis plus de 20 ans.

*Le rapport moral 2015 est approuvé.*

## **RAPPORT FINANCIER**

Le Président informe l'assemblée de la présence de Mr DEBRÉE qui est en charge de représenter la commission de contrôle.

Le Trésorier informe que ce rapport financier est partiel et arrêté au 1<sup>er</sup> octobre 2015.

### **Les dépenses**

La rétribution des cotisations de la CPMA (Cotisation pour la Protection des Milieux Aquatiques), des cotisations Entente Halieutique ainsi que les timbres migrateurs constituent une part incompressible relativement importante des dépenses. Viennent ensuite les coûts de rempoissonnement, de location de parcours et les frais de fonctionnement (Paiement des dépositaires, assurance, frais bancaire, fourniture de bureau).

Ceci porte le montant des dépenses à 22493 euros.



## Les recettes

Elles proviennent majoritairement de la vente de permis, d'une subvention de la municipalité de Cany Barville et de la rétribution de l'URNE.

Le trésorier indique que la subvention de l'entreprise EDF entre également dans ce bilan, celle-ci se caractérise par un don de 300Kg de truites farios et par une dotation pour la nouvelle signalétique d'un ordre de 500 Euros.

Ceci porte le montant des recettes à 25649 euros.

Mr DEBRÉE, commissaire aux comptes fait lecture de son rapport en spécifiant qu'aucune anomalie n'a été détectée.

Il recommande donc à l'assemblée générale d'approuver les comptes, d'en donner décharges aux organes responsables et de remercier le trésorier pour la gestion financière.

*Le rapport financier 2015 est approuvé.*

## RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Conformément aux textes régissant notre association, les membres actifs doivent procéder à l'élection des membres du bureau pour le prochain mandat.

Le Président informe que deux membres ne souhaitent pas reconduire leur mission et que pour que l'association perdure il faut un minimum de 7 membres avec un maximum de 15. Les candidatures sont relevées au sein de l'assemblée.

Liste des candidats au vote :

- PM Michel
- L Legrand
- O Fernandes
- J Fidelin
- L Lefebvre
- G Nicolle
- C Debrée
- M Gotrand

Les membres actifs de l'assemblée sont invités à procéder au vote.

Après dépouillement, les huit candidats sont élus à l'unanimité.

Les rôles et fonctions des élus seront définis lors du prochain Conseil d'Administration.

Aucune candidature n'a été relevée pour les élections du CA de la FD76.

Il est 12h, la séance est levée.

Le Président invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

